

AR Prefecture

063-216300566-20240329-2024_22-BF
Reçu le 02/04/2024
Publié le 02/04/2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

1) BUDGET PRINCIPAL

A. Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses 2024 :

CHAPITRES	BP 2024
011 – Charges à caractère général	183 382,40
012 – Charges de Personnel	128 830,00
014 – Atténuation de produits	9 500,00
65 – Autres charges de gestion courante	42 297,80
66 – Charges financières	82,00
67 – Charges spécifiques	566,00
042 – Opérations d'ordre	0,00
023 – Virement à l'investissement	0,00
<u>TOTAL</u>	364 658,20

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **364 658,20 €**.

Les principales dépenses sont :

Charges à caractère général : électricité, eau, alimentation, assurances, entretien bâtiments, entretien voirie et réseaux, entretien matériel, fournitures de bureau, d'entretien, de petits équipements, de voirie... .

Charges de personnel : paiement des salaires et cotisations

Autres charges de gestion courante : indemnités et cotisations des élus, subventions aux associations et contributions aux organismes, subvention budget annexe CCAS.

Charges financières : remboursement des intérêts (emprunt) et autres charges financières.

AR Prefecture

063-216300566-20240329-2024_22-BF

Reçu le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

Recettes 2024 :

CHAPITRES	BP 2024
70 – Produits des services, du domaine et ventes	11 710,00
73 – Impôts et taxes	6 000,00
731 – Fiscalité locale	100 000,00
74 – Dotations et participations	149 808,00
75 – Autres produits de gestion courante	10 000,00
76 – Produits financiers	2,00
77 – Produits spécifiques	72,00
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	0,00
002 – Résultat antérieur	87 066,20
TOTAL	364 658,20

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **364 658,20 €**.

Chapitre 73 : Impôts locaux

Chapitre 74 : Dotation de l'Etat.

Chapitre 75 : Loyers (location appartements et location salles)

B. Section d'investissement :

- **Dépenses 2024 :**

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à **530 536,62 €**.

Les principaux investissements de l'année 2024 sont les suivants :

- Rénovation complète de l'ancienne poste 1^{ère} tranche
- Restes à réaliser 2023 (acquisitions de la signalétique et cartographie adressage, d'une lame de déneigement, d'un toit pour le barnum...)
- Acquisition de matériel scolaire

Etat de la dette :

Capital restant dû au 1^{er} janvier : 20 481,38 €

Dont annuité de l'exercice : 6 799,89 €

- **Recettes 2024 :**

Les recettes d'investissement s'élèvent à **530 536,62 €**.

Excédent de fonctionnement capitalisé : 80 000,00 €

Excédent d'investissement reporté : 41 930,41 €

Les principales recettes d'investissements de l'année 2024 sont les suivantes :

- Subvention d'investissement : 123 834,00 €
- Restes à réaliser 2023 (subvention d'investissement) : 197 623,00 €
- Remboursement FCTVA : 19 419,99 €
- Emprunt : 50 000,00 €